

05 AOUT 2025

## FICHE DE POSTE

### Chef de Département Systèmes d'informations et Communication

#### Intitulé de Poste :

- Chef de Département Systèmes d'informations et Communication.

#### Rattachement Hiérarchique :

- Directeur de l'AREP-DT.

#### MISSION DU POSTE :

- Assurer la gestion du système d'information de l'AREP-DT à travers son exploitation et l'assistance technique aux utilisateurs de l'AREP-DT.

#### Missions principales (A titre non limitatifs) :

- Assurer l'élaboration, l'organisation et le pilotage de la mise en œuvre de son SI et veiller à sa sécurisation ;
- Participer à la mise en place du schéma directeur informatique ;
- Assurer la gestion du SI et le pilotage de l'activité de l'AREP-DT ;
- Organiser et gérer le système de la gestion des données de l'agence, ainsi que sa sécurisation et mettre en place une politique de sauvegarde des données ;
- Veiller à la mise en place et la gestion de l'infrastructure technique ;
- Superviser la mise en place de la politique et des dispositifs de sécurité informatique (logique et physique) ;
- Conduire une politique de renouvellement et de maintenance du parc informatique ;
- Veiller au déploiement d'une fonction Help Desk au profit des structures de l'AREP-DT ;
- Assurer l'entretien et l'installation du matériel informatique ;
- Assurer l'assistance aux utilisateurs et gérer les incidents ;
- Assurer l'application des procédures informatiques ;
- Assurer le suivi des prestataires informatiques ;



- Assurer la mise en service des solutions de la gestion électronique des documents et des archives ;
- Assurer l'intégration et l'harmonisation des applications dans un système d'information ;
- Définir et rechercher les nouveaux projets informatiques.

### **Domaines des compétences requises :**

- Connaissances en informatique (système d'exploitation, outils de développement, principaux langages informatiques...);
- Concevoir et faire évoluer l'architecture d'un système d'information ;
- Maîtrise des techniques de gestion de projet (planning, budgétisation...);
- Rédaction des cahiers de charges.

### **Condition d'éligibilité :**

- Être classés au minimum à l'échelle 11 (grade d'Administrateur de 2<sup>ème</sup> grade ou Ingénieur d'Etat) ou dans un grade équivalent en termes d'indice de traitement ;
- Être titulaires d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat ou d'un Master (BAC+5) donnant accès au poste mentionné, dans la spécialité Informatique, Gestion des systèmes d'information ou dans une spécialité équivalente ;
- Justifier d'au moins trois (3) années de service effectif en tant que titulaire dans le domaine faisant l'objet du concours ;
- Il est préférable d'avoir exercé des fonctions de responsabilité ;
- Pour les candidats exerçant dans le secteur privé, justifier d'une expérience professionnelle d'au moins quatre (4) années dans le domaine requis, déclarée à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

**Type de recrutement :** Contractuel.

